



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

Ouromoff International

Sodi

21099

**ASSISTANCE A L'INDUSTRIE DU
CUIR (Phase II)**

US/RAF/91/057

NIGER

1. LA FILIERE CUIR AU NIGER

La situation concernant la filière cuirs et peaux est la suivante :

- A. Les entrepôts de la SNCP ont été loués à un négociant nigérien qui commerce avec le NIGERIA. Les exportations vers le BURKINA FASO ont été arrêtées.
- B. Les principaux acheteurs de peaux et cuirs bruts sont des nigériens de KANO et SOKOTO qui viennent à NIAMEY réceptionner les lots

Le conditionnement des cuirs et peaux bruts laisse beaucoup à désirer.

Les bouchers des abattoirs travaillent la nuit mais les heures supplémentaires ne leur étant plus payées, ce sont des apprentis qui poursuivent le travail d'où une mauvaise dépouille.

Quant aux bouchers indépendants, le plus souvent ils ne sont pas présents et ce sont des apprentis sans aucune formation qui exécutent le travail et qui n'ont comme salaire que les morceaux de viande qu'ils récupèrent sur les peaux ce qui explique les trous et coutelures.

De toute façon, même les peaux mal conditionnées sont vendues au NIGERIA et au GHANA pour la consommation alimentaire.

De ce fait, les dépouilles ne sont plus arseniquées. Elles sont quelquefois plongées dans de la saumure et séchées, souvent à même le sol au soleil.

ETAT DES LIEUX

Le matériel des abattoirs est vétuste mais bien entretenu. Les arraches cuirs fonctionnent mais le remplacement des pièces usagées ou cassées pose un sérieux problème car la société installatrice n'existe plus et il n'y a aucun stock de pièces neuves.

Deux projets de rénovation ont été présentés, l'un italien de 1 Milliard de FCFA, l'autre allemand de 3 Milliards de FCFA. A ce jour, aucune suite n'a été donnée.

La rentabilité de l'abattoir du fait du blocage des prix des services et des salaires est égale à zéro, ce qui ne permet aucune rénovation de matériel. Les séchoirs sont en très mauvais état.

Un certain nombre de bouchers se sont regroupés au sein d'une coopérative mais le plus grand nombre a gardé son indépendance. Des bouchers rémunérés par les abattoirs le sont au SMIC, soit 22 000 FCFA par mois.

Les droits facturés par les abattoirs aux bouchers de l'extérieur sont depuis plusieurs années de :

➤ Pour les bovins :

- Taxe d'abattage 10 FCFA par kg de carcasse
- Taxe de réfrigération 10 FCFA par kg de carcasse
- Taxe de transport 100 FCFA par kg de carcasse.

➤ Pour les ovins et caprins

La taxe de transport de la viande est de 35 FCFA, les autres taxes étant les mêmes que pour les bovins.

La viande de bovins est vendue en moyenne 150 FCFA le kg.

STOCKAGE

Lors de notre visite, les stocks de cuirs étaient peu importants. Par contre, celui des cuirs inutilisables pour la tannerie était très important, mais dès qu'on arrive à une certaine quantité, ils sont expédiés sur le NIGERIA ou le GHANA et le TOGO pour la consommation alimentaire.

Concernant les peaux d'ovins et de caprins, elles sont emmenées par les bouchers indépendants et vendues au commerçant locataire des entrepôts de la SNCP.

Les peaux des abattoirs sont séchées en vue de leur vente au NIGERIA.

CLASSEMENT

Ceux-ci sont réduits à classer les bons choix et les mauvais choix. Ces derniers atteignent en général 60 %.

La vente se fait pratiquement uniquement au NIGERIA, les acheteurs Italiens et Espagnols ayant renoncé.

TARIFS

Les cuirs secs bon choix se négocient à :	1 500 F CFA le kg
Les peaux de caprins :	0 500 F CFA la peau
Les peaux d'ovins :	0 400 F CFA la peau.

Pour les peaux de brousse, la décôte est de 50 %. Le transport par camion de 25 tonnes (?) revient à 150 000 F.CFA.

Le transport de NIAMEY à LOME de 25 tonnes de cuirs et pattes de bovins séchés revient à 300 000 F.CFA.

PRODUITS CHIMIQUES

Du fait de la fermeture de la SONITAN aucun chiffre fiable n'a pu être établi concernant les produits utilisés en tannerie. D'après les recoupements qui ont été faits, les tarifs seraient de 5 à 10 % plus élevés que ceux du BURKINA FASO

En ce qui concerne le sel, la COPRO ayant pratiquement cessé ses activités, ce produit est importé du NIGERIA. prix variable selon les quantités : de 40 à 60 F.CFA le kg.

Quant au sulfate d'ammoniaque, le prix est environ de 100 F.CFA le kg.

DELMAS VIELJEUX

Entretien avec Mr SCHWARZ et un responsable nigérien.

La société ne veut plus faire monter un container vide à MARADI en vue d'un chargement de wet-blue. L'emportage aurait lieu à NIAMEY, sauf si un container chargé de produits chimiques est expédié sur MARADI.

Le transport NIAMEY-MARADI se négocie du fait que la moitié du parc camions des transporteurs est immobilisé.

CONSIDERATIONS GENERALES

La situation économique du NIGER est dans un état critique. L'Etat dont la trésorerie est égale à zéro cherche par tous les moyens à faire rentrer de l'argent. Une politique d'austérité a été envisagée mais elle est contestée très fortement et le gouvernement hésite à la mettre en pratique.

Des économies pourraient être faites par une diminution des effectifs des services publics mais il est difficile de le faire admettre à des fonctionnaires dont les salaires ne sont versés qu'avec des retards de un à deux mois.

Les petits commerçants sont surtaxés ; par contre, les gros passent à travers les mailles du filet et continuent à s'enrichir.

La BICI est fermée.

La NIGELEC est au bord de la faillite. Le chiffre d'affaires de la BRANIGER est en baisse sérieuse et la fermeture de la BRASSERIE MARADI est envisagée.

La SPCN a vu son chiffre d'affaires concernant les parfums tomber de un Milliard à 200 Millions de F.CFA du fait d'une importation massive en provenance du NIGERIA.

La production textile est également en forte baisse

CMA

Le GIE a été dissout. Les artisans se sont regroupés au sein d'une coopérative et continuent à fabriquer. Le matériel dont ils disposent est en bon état. Par contre, l'atelier de tannage a cessé toute activité. Seules sont opérationnelles une lisse verre et une meule ronde à poncer.

Les peausséries utilisées sont tannées au bagama par les artisans installés au bord du NIGER. Elles sont finies à l'atelier du CMA et teintes avec des colorants en provenance du NIGERIA.

Les peaux de crocodiles et d'iguanes proviennent du NIGERIA et du GHANA, toujours avec un tannage végétal. Elles ne sont pas retannées. Les articles produits présentent un bon aspect et sont bien finis, mais ils sont raides et cassants du fait de leur tannage végétal. La coopérative travaille sur commande pour une boutique de NIAMEY et pour celle du CMA dont l'entretien laisse à désirer. Il existe dans le centre de NIAMEY une boutique avec un atelier occupant trois ouvriers sous la direction de Mme FRANCHINI. Les articles produits sont bien finis, mais il existe toujours ce problème du tannage végétal.

ABATTAGES

D'après les statistiques, ceux-ci se maintiennent à un bon niveau, mais sont-elles fiables ? D'autre part, les abattages clandestins sont peu ou pas du tout réprimés.

En résumé, la filière cuirs et peaux au NIGER s'est complètement dégradée au cours de ces dernières années et dans la situation où se trouve actuellement l'Etat du NIGER tant au point de vue financier que politique (élections prévues avant la fin de l'année), il est difficile d'émettre une hypothèse optimiste sur un retour à l'obtention d'une bonne qualité des cuirs et peaux du moins à court ou moyen terme.

2. SIMULATION DE FONCTIONNEMENT

Nous avons procédé à une simulation de la situation de la filière en utilisant le modèle d'analyse spécialement conçu pour cet usage

On trouvera en Annexe I une description de l'architecture générale de ce modèle ainsi que ses principales fonctions. Pour plus de détail sur son fonctionnement, on se référera au manuel d'utilisation.

Le principe de base du modèle est de mettre en évidence le **potentiel de génération de Marge brute**, exprimé en cfa/1.000 peaux de chacune des activités de la filière : exportation de peaux brutes ou transformation en Wet-blue, Stain ou F ni. On rappellera pour mémoire que la Marge brute d'une activité est la différence entre les recettes générées par cette activité et les coûts directs induits.

Ces données permettent de calculer de façon simple le **niveau de production point mort** d'une tannerie.

En effet, la marge brute totale dégagée par la production prévue doit couvrir :

- les frais généraux de fonctionnement,
- les amortissements,
- les intérêts des emprunts qui seront contractés pour la réhabilitation.

L'excédent, s'il y en a un, représentera le bénéfice d'exploitation.

A partir d'une évaluation des trois postes ci-dessus, qui constituent la **Marge Brute point mort**, on peut donc facilement élaborer des scénarios de production permettant de rentabiliser l'entreprise.

Bien évidemment, il faudra vérifier que ces scénarios sont compatibles avec les possibilités d'absorption du marché

RAPPEL DES DONNEES PRISES EN COMPTEDivers

➤ Coût horaire main d'oeuvre	232		
➤ dont taxes sur salaires	31		
➤ Coût du m ³ d'eau	260		
➤ Coût du kwh	54		
➤ Coût du litre de fuel	115		
➤ Taxes import prod chim	14,20	%	
➤ TCA / ventes locales	17,00	%	
➤ Taxes export	- Peaux brutes		
	Bovin	12,54	%
	Ovin	12,54	%
	Caprin	12,54	%
	- Wet blue		
	Bovin	4,50	%
	Ovin	4,50	%
	Caprin	4,50	%
	- Stain		
	Bovin	4,50	%
	Ovin	4,50	%
	Caprin	4,50	%
	- Fini		
	Bovin	4,50	%
	Ovin	4,50	%
	Caprin	4,50	%

Transport des produits chimiques importés

Fret maritime et terrestre

Les tarifs pris en compte correspondent au trajet Europe Cotonou-Maradi-site et se situent dans une fourchette allant de 110 à 123 cfa/kg suivant les produits (voir tableau "Prixpc")

Le transit et le déchargement sur site sont évalués à 15 cfa/kg

Prix moyen d'achat des peaux

➤ Bovin	189	cfa/kg
➤ Ovin	600	cfa/kg
➤ Caprin	800	cfa/kg

Prix de vente des produits

Les peaux brutes sont vendues FOB Niamey et exportées via Abidjan.

Le Wet blue est vendu FOB Maradi et exporté via Cotonou.

Le prix de vente FOB est calculé en déduisant du prix CAF Europe :

- le coût du transport Niamey->Abidjan->Europe pour les peaux brutes,
- le coût du transport Maradi->Cotonou->Europe pour le Wet blue.

Ce coût est calculé sur les bases suivantes :

➤ Conteneur peaux brutes

▫ Niamey-Abidjan	300.000	
▫ Transit Abidjan	160.000	
▫ Abidjan-Europe	300.000	

	760.000	cfa

➤ Conteneur W B

▫ Maradi-Cotonou	260.000	
▫ Transit Cotonou	255.000	
▫ Cotonou-Europe	400.000	

	915.000	cfa

Un conteneur de peaux brutes contient 5 t de cuirs, ou 6 t de peaux d'ovins, ou 7 t de peaux de caprins.

Un conteneur de Wet blue contient 18 t, quels que soient les produits.

Les ventes de Stain et de Fini export sont faites FOB aéroport Niamey. Le transport Niamey->Europe est évalué à 390 cfa/kg.

Sur ces bases, les prix FOB s'établissent comme suit :

	CAF	FOB
➤ Peaux brutes (cfa/kg)		
▫ Bovin	325	173
▫ Ovin	1000	873
▫ Caprin	1000	891
➤ Wet blue (cfa/sqf)		
▫ Bovin	160	130
▫ Ovin	170	160
▫ Caprin	170	162
➤ Stain (cfa/sqf)		
▫ Bovin	250	178
▫ Ovin	240	217
▫ Caprin	240	222
➤ Fini (cfa/sqf)		
▫ Bovin	350	306
▫ Ovin	380	357
▫ Caprin	360	341

Transport site à FOB

Le coût de mise à FOB qui correspond aux frais de transit, et qui entre dans le calcul des coûts de commercialisation, est calculé sur les bases suivantes.

➤ conteneur peaux brutes	150.000 cfa
➤ conteneur W B	350.000 cfa
➤ Stain	60 cfa/kg
➤ Fini	65 cfa/kg

Paramètres techniques

➤ poids moyen peau brute :

▫ Bovin	7,00	kg
▫ Ovin	0,70	kg
▫ Caprin	0,48	kg

➤ surface moyenne peau Wet blue :

▫ Bovin	22,00	sqf
▫ Ovin	5,75	sqf
▫ Caprin	4,50	sqf

ANALYSE DES RESULTATS

Compte-tenu des données ci-dessus, et notamment des taux de taxes sur les importations de produits chimiques et sur les exportations de produits finis, le tableau "RECAP" donne les montants de Marge brute suivants pour 1.000 peaux (cf Annexe 2)

	MB		MB/CA	
➤ Bovin				
▫ peaux brutes	-1.120.428	cfa	-95,38	%
▫ Wet blue	-1.245.713	cfa	-43,62	%
▫ Stain	-1.494.047	cfa	-39,23	%
▫ Fini	-742.119	cfa	-11,36	%
➤ Ovin				
▫ peaux brutes	6.741	cfa	1,14	%
▫ Wet blue	187.914	cfa	20,38	%
▫ Stain	354.285	cfa	39,24	%
▫ Fini	712.658	cfa	35,82	%
➤ Caprin				
▫ peaux brutes	-85.772	cfa	-20,67	%
▫ Wet blue	133.809	cfa	18,33	%
▫ Stain	280.253	cfa	28,98	%
▫ Fini	498.549	cfa	33,48	%

Comme on peut le voir, l'exploitation des bovins, quel que soit le produit fini, ne peut être rentable dans les conditions envisagées, puisqu'elle ne couvre même pas les coûts directs de production

Les ventes d'ovins en peaux brutes sont tout juste équilibrées et celles de caprins sont assez nettement négatives.

La transformation des ovins et caprins en Wet blue, Stain et fini présente des taux de marge qui risquent d'être insuffisants pour envisager favorablement une exploitation.

La suppression des taxes à l'importation des produits chimiques et à l'exportation des produits finis permet d'améliorer un peu ces résultats.

On obtient alors, toujours pour 1.000 peaux (cf Annexe 3).

	MB		MB/CA	
➤ Bovin				
▫ peaux brutes	-989.538	cfa	-84,24	%
▫ Wet blue	-982.626	cfa	-34,41	%
▫ Stain	-1.080.594	cfa	-28,38	%
▫ Fini	-9.757	cfa	-0,15	%
➤ Ovin				
▫ peaux brutes	72.816	cfa	12,28	%
▫ Wet blue	242.421	cfa	26,29	%
▫ Stain	432.113	cfa	35,66	%
▫ Fini	866.945	cfa	43,57	%
➤ Caprin				
▫ peaux brutes	-39.524	cfa	-9,52	%
▫ Wet blue	174.885	cfa	23,96	%
▫ Stain	338.440	cfa	35,00	%
▫ Fini	611.213	cfa	41,04	%

Cette mesure ne suffit pas cependant à sauver l'exploitation des cuirs qui reste déficitaire en marge brute dans tous les cas

La situation défavorable des cuirs est due en grande partie au coût élevé du transport, disproportionné par rapport au prix de vente CAF, qui est lui même très bas

Par exemple, le transport Frontière -> destination des cuirs bruts représente 46,7 % du prix CAF.

ETUDE DES POSSIBILITES DE RELANCE DE L'ACTIVITE "OVIN - CAPRIN"

Nous avons vu que les taux de marge brute dégagés par la transformation des peaux d'ovins et de caprins, bien que faibles, permettraient d'envisager éventuellement une relance de cette activité.

Pour vérifier la faisabilité de cette relance, il convient maintenant d'étudier les conditions dans lesquelles pourrait être entreprise la réhabilitation de la tannerie de Maradi et pour cela de faire une évaluation approximative des postes constituant la Marge brute point mort.

Ne disposant pas des documents comptables et des bilans de l'entreprise, il nous semble préférable de faire abstraction de l'existant et de raisonner sur une unité nouvelle, même si elle doit être réalisée à partir de l'unité existante.

Nous retiendrons deux versions

- version 1 Tannerie équipée pour produire des peaux à l'état fini,
- version 2 Tannerie limitée à la production de Wet blue.

Pour chacune de ces versions, nous ferons une estimation sommaire des postes constituant la Marge brute point mort, afin de déterminer ensuite ce que devraient être les objectifs de production pour rentabiliser l'entreprise.

Frais généraux

Par référence à des exploitations similaires, un montant de 100 Mfcfa semble une évaluation réaliste.

Les frais généraux étant, par définition, indépendants de la production, on retiendra le même montant pour les deux versions.

Amortissements

Nous prendrons comme base un montant total d'investissement

- de 900 Mcfa pour l'unité équipée pour la production de la gamme complète de produits.
- de 450 Mcfa pour l'unité limitée au Wet blue.

Ces montants seront amortis sur 15 ans, soit 60 Mcfa par an pour la version 1 et 30 Mcfa pour la version 2.

Intérêts sur emprunts

Ce poste est difficile à évaluer car on ne connaît pas encore les conditions d'une reprise éventuelle et notamment les modes de financement qui seront retenus, notamment en ce qui concerne le Fonds de roulement.

Nous supposerons que le financement par emprunts s'élèvera, dans les deux versions, à environ 200 Mcfa, à 15 % sur 10 ans, soit une charge financière dans les premières années de 30 Mcfa

Marge brute point mort

Dans ces conditions, la Marge brute point mort s'élèverait à

- 190 Mcfa pour la version 1,
- 160 Mcfa pour la version 2

Détermination des objectifs de production

Le document "RECAP" donne les marges brutes suivantes, pour 1.000 peaux, dans la version "avec taxes"

	Ovins	Caprins
➤ Wet blue	187.914	133.809
➤ Stain	354.285	280.253
➤ Fini export	712.658	498.549

Avec une hypothèse de répartition Ovins-Caprins de 50-50, les marges moyennes, pour 1.000 peaux, s'établissent à :

➤ Wet blue	160.861
➤ Stain	317.269
➤ Fini export	605.603

Version 1

La couverture d'une Marge brute point mort de 190 Mcfa implique la production annuelle de :

598.800	peaux en Stain
ou 313.700	peaux en Fini

Il convient bien entendu de majorer cette production pour dégager un résultat d'exploitation positif.

Si l'on considère qu'un coefficient de 25 % constitue un minimum, les objectifs de production seraient donc de :

748.500	peaux en Stain
ou 392.000	peaux en Fini

Version 2

La couverture d'une Marge brute point mort de 160 Mcfa est obtenue par le traitement annuel de 994 700 peaux en Wet blue

Avec un coefficient de 25 %, l'objectif minimum de production devrait donc être de 1.243.400 peaux.

Commentaires

Le rapport établi en 1990 donne un chiffre total de peaux disponibles à l'export de 1.560.000 peaux caprins et ovins confondus.

On voit donc qu'a priori, pour une production en Wet blue seul, il faudrait traiter environ 80 % peaux disponibles dans le pays, ce qui difficilement envisageable.

La suppression des taxes permet d'améliorer un peu ces résultats.

Les marges brutes deviennent, toujours pour 1.000 peaux

	Ovins	Caprins
➤ Wet blue	242.421	174.885
➤ Stain	432.113	338.440
➤ Fini export	866.945	611.213

et les marges moyennes s'établissent à

➤ Wet blue	208 653
➤ Stain	385 276
➤ Fini export	739 079

La couverture de la Marge brute point mort est alors obtenue avec une production de .

493 100 peaux en Stain
 ou 257 100 peaux en Fini

 766 800 peaux en Wet blue

Avec le même coefficient de 25 %, la production réelle devrait donc être de

616 400 peaux en Stain
 ou 321 400 peaux en Fini

 971 600 peaux en Wet blue
 soit 63 % du disponible

On voit donc qu'une relance basée sur la seule production de Wet blue risquerait de se heurter à des problèmes d'approvisionnement en peaux.

La production de Fini export serait plus favorable en ce qu'elle nécessiterait moins de peaux. En revanche, le problème des débouchés est plus difficile à résoudre en raison de l'éloignement de la production par rapport aux utilisateurs.

Des solutions mixtes "Wet blue-Fini" peuvent être aussi envisagées, ainsi que d'autres répartitions "ovins-caprins"

RECOMMANDATIONS

Compte tenu des résultats ci-dessus, il nous semble souhaitable d'adopter la démarche suivante

1. Les activités concernant les cuirs, qui seront limitées au négoce des cuirs bruts, sont laissées au secteur informel.

La suppression des taxes d'exportation sur ces produits peut être envisagée sans conséquences notables sur les finances publiques en raison du taux et du (probable) faible niveau de recouvrement dans la situation actuelle.

2. La relance des activités de tannage basée sur la production de Wet blue ovin caprin semble difficile à envisager compte-tenu des quantités qui seraient nécessaires pour rentabiliser l'opération.

On peut en revanche étudier une option basée sur la production de Fini, mais cela suppose, préalablement, qu'une étude approfondie du marché soit entreprise afin de déterminer les capacités réelles d'absorption pour chaque type de produits.

3. L'évaluation des deux versions que nous avons faite ci-dessus repose sur une estimation très grossière des composants de la Marge brute point mort. Il est toutefois peu probable qu'une analyse plus approfondie change considérablement les résultats.
4. La production de cuirs et peaux finis pour le marché local n'a pas été envisagée ici, faute d'informations sur le marché potentiel.

Le modèle donne les coûts directs de production, qui permettent de déterminer le prix de vente minimum des produits

Dans l'hypothèse de suppression des taxes sur les produits chimiques et de la TCA sur ventes locales, et avec un taux de marge brute de 25 %, ces prix s'établissent comme suit (en cfa sqf)

	Cts dir	PV min
➤ Bovin	298	374
➤ Ovin	174	218
➤ Caprin	175	219

Ces prix sont à comparer aux prix à l'importation des mêmes produits pour déterminer l'intérêt d'une production locale en remplacement des importations.



Groupe Ouroumoff
Les Chemins de la Performance

94 rue Lauriston, 75116 Paris - Tel. : (33-1) 45.53.52.40 - Tx : 648307 F - Fax : (33-1) 47.55.47.30
SODE - S.A. AU CAPITAL DE 1.680.000 F - RCS PARIS B 318.919.197 - APE 7701